

On donne un million à des organismes pour protéger nos collectivités des changements climatiques

On sait que les changements climatiques augmentent la fréquence des catastrophes naturelles, comme les inondations, les feux de forêt, les chaleurs extrêmes, les tempêtes de vent et la grêle. Et ces catastrophes affectent durement nos assurés et nos collectivités.

On n'a qu'à penser aux feux de forêt de Fort McMurray en 2016, qui ont détruit des milliers de maisons et de bâtiments, ou encore aux inondations printanières au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec qui ont forcé l'évaluation de milliers de gens cette année, pour constater les effets réels et durables des aléas climatiques sur les clients.

Mais le problème n'est pas seulement les grandes catastrophes : les Canadiens ont subi des pertes importantes à cause d'une foule de [petits désastres naturels](#) d'un océan à l'autre.

Aider les collectivités à devenir plus résilientes fait partie de la raison d'être de notre entreprise. Pour ce faire, on finance des projets dans le cadre du programme de [subventions d'Intact pour les actions d'adaptation](#). Ces projets aident les Canadiens à se protéger des catastrophes naturelles et à bâtir un pays plus résilient aux changements climatiques.

Ces deux dernières années, on a investi 2,3 millions de dollars dans [16 projets](#). Certains de nos partenaires actuels protègent et restaurent des infrastructures naturelles comme les milieux humides et les forêts anciennes afin de réduire le risque d'inondation. D'autres plantent des arbres et aménagent des jardins dans des villes pour réduire les effets des îlots de chaleur. Un autre partenaire, l'Université de l'Alberta, utilise l'intelligence artificielle pour mieux prédire les feux de forêt.

La période de soumission des demandes est entamée

Cette année, on donne un million de dollars à des organismes de bienfaisance qui développent des solutions concrètes et efficaces pour protéger les gens et les collectivités contre les inondations, les feux de forêt, les chaleurs extrêmes, les tempêtes de vent et la grêle. La période de soumission des demandes de subvention est **du 22 octobre au 30 novembre**. [Cliquez ici pour faire une demande](#).

On sait que les infrastructures naturelles comme les milieux humides et les forêts sont nos meilleurs moyens de défense contre les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques. C'est pourquoi on privilégie les projets dont les solutions s'appuient sur les infrastructures naturelles et ceux qui misent sur une approche d'action communautaire ou aident les Canadiens à bien comprendre les risques climatiques auxquels ils sont confrontés.

Étant donné que, pour faire avancer les choses, il faut innover, vouloir tester de nouvelles idées et déployer des solutions éprouvées à plus grande échelle, on vise les projets qui sont rendus à l'une des trois étapes de développement suivantes :

- **Génération d'idées** : Ces subventions vont aider les organismes de bienfaisance à trouver de nouvelles solutions en leur donnant le temps et les ressources dont ils ont besoin pour explorer de nouvelles idées grâce à la recherche, à l'entraide et au perfectionnement de compétences.
- **Démonstration de concepts** : Ces subventions vont aider les organismes de bienfaisance à tester et à valider des concepts existants pour en vérifier les effets.
- **Expansion de projets** : Ces subventions vont aider les organismes de bienfaisance à élargir un concept éprouvé pour en amplifier la portée et les retombées.

Pour toute question, n'hésitez pas à écrire à la [Fondation Intact](#).

Nunca se esqueça de [limpar seu código HTML](#) e verificar novamente o seu conteúdo antes de publicar um artigo! Mantenha o conteúdo em linha limpo.

<https://salledepression.intactfc.com/2019-10-19-On-donne-un-million-a-des-organismes-pour-proteger-nos-collectivites-des-changements-climatiques>